



Mai 2011 - 2 - 2,50 €

## Résultats des enquêtes Teruti-Lucas 2006 et 2010

# En Bretagne, 22 000 hectares artificialisés en 4 ans

*Le quart du territoire breton est occupé par les espaces naturels mais l'essentiel des terres revient à l'agriculture (62 %).  
Pourtant, depuis 4 ans, l'artificialisation des sols gagne toujours plus sur les cultures et les prairies.  
Au rythme actuel, et à l'échéance de 2030, 112 000 hectares supplémentaires seraient artificialisés dans la région, pour répondre à l'accroissement de la population.*

La Bretagne s'étend sur 2,75 millions d'hectares. En 2010, les surfaces cultivées et celles toujours en herbe occupent 1,70 millions d'hectares, soit plus de 62 % du territoire régional. Si on ajoute l'emprise des chemins agricoles et des bâtiments d'exploitation, l'espace à usage agricole utilise alors 65 % du sol breton.

Les espaces naturels comprennent les surfaces boisées, les landes, les zones naturelles, les zones humides. Cet ensemble couvre 26 % du sol breton (contre un taux national proche de 40 %). Les 538 000 ha de surfaces boisées totalisent à la fois les forêts de feuillus, de conifères ou mixtes mais également les haies et alignements d'arbres. La Bretagne se distingue des autres régions françaises par

l'importance de ce linéaire bocager dans les surfaces boisées : 25 % contre 6 % observé au niveau national.

Avec plus de 341 000 ha, les sols artificialisés occupent davantage d'espace en Bretagne comparativement à la moyenne nationale (respectivement 12 % et 9 %). Cet ensemble regroupe les sols bâtis, ceux revêtus ou stabilisés (routes, voies ferrées...) ainsi que les sols artificialisés nus ou enherbés tels que les équipements sportifs, carrières, décharges...

### L'artificialisation progresse de 5 500 ha par an

Chaque année, l'habitat, les routes et les zones d'activités gagnent du terrain. Ces sols

### L'occupation du sol en 2010 et son évolution depuis 2006

Surface en ha, en 2010 Evolution annuelle moyenne 2006-2010 en %	Bretagne		France métropolitaine	
	Surface	Evolution 2006-2010	Surface	Evolution 2006-2010
Sols cultivés (y compris prairies temporaires)	1 442 490	+ 0,5 %	18 782 880	+ 0,2 %
Surfaces toujours en herbe	257 960	- 4,7 %	9 461 940	- 1,2 %
<b>Espaces agricoles</b>	<b>1 700 450</b>	<b>- 0,4 %</b>	<b>28 244 820</b>	<b>- 0,3 %</b>
Sols boisés (y compris forêts, bosquets, haies)	538 280	Non significatif	16 999 790	- 0,1 %
Landes, zones naturelles, humides...	168 500	Non significatif	4 721 830	+ 0,7 %
<b>Espaces naturels</b>	<b>706 780</b>	<b>+ 0,1 %</b>	<b>21 721 620</b>	<b>+ 0,1 %</b>
Volumes bâtis	68 100	+ 4,9 %	848 690	+ 2,3 %
Sols stabilisés artificialisés	164 150	+ 1,7 %	2 320 410	+ 1,8 %
Sols nus artificialisés	109 000	Non significatif	1 733 280	+ 1,2 %
<b>Espaces artificialisés</b>	<b>341 250</b>	<b>+ 1,7 %</b>	<b>4 902 380</b>	<b>+ 1,7 %</b>

Source : Agreste DRAAF Bretagne - Teruti-Lucas 2006 et 2010



**3 600 ha de terres agricoles sont artificialisées, chaque année.**

artificialisés occupent plus de 340 000 ha en Bretagne. Le rythme annuel de progression perd un peu en intensité, sans toutefois s'essouffler. Entre 1993 et 2004, le gain annuel de surfaces artificialisées porte sur 5 900 ha (+ 2 % par an) alors que sur la deuxième période, entre 2006 et 2010, la progression annuelle est de 5 500 ha (+ 1,7 % par an).

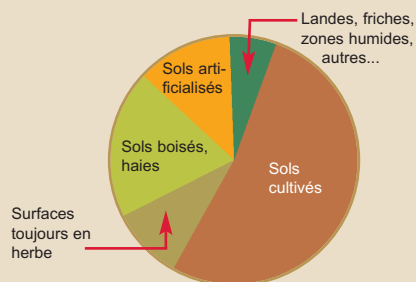
Les terres agricoles fournissent plus des deux tiers des nouvelles surfaces artificialisées. La plupart sont d'anciennes surfaces cultivées. Le tiers restant provient d'espaces naturels ou de surfaces boisées. Sur les 22 000 ha reconvertis en urbanisation, la moitié est destinée à l'habitat-loisir. Cette évolution est induite par la pression démographique. La population a, en effet, augmenté de 3,3 % entre 2006 et 2010, nécessitant la construction de logements, de zones d'activités... De même, des travaux d'infrastructure ont aussi contribué au développement de l'artificialisation : la Ligne Grande Vitesse (LGV), les aménagements routiers de Rennes-Redon, de Rennes-Angers ainsi que tous ceux entrepris autour des agglomérations bretonnes.

## 25 000 ha de foncier soustraits à l'agriculture

Entre 2006 et 2010, de nombreux changements d'utilisation ont fait évoluer le territoire breton. Ainsi, 106 700 ha ont changé de statut

## Plus de la moitié du sol breton porte des cultures

La répartition de l'occupation du sol en Bretagne et en 2010



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquête Teruti-Lucas 2010

d'occupation durant cette période, soit près de 4 % du sol régional.

En 4 ans, la surface consacrée aux terres agricoles a diminué de 25 000 ha (- 0,4 % par an). Près de 60 % de ces pertes profite à l'espace artificialisé ; le reste allant à l'espace naturel. Environ 2 % des terres cultivées en 2006 sont passées en friches en 2010. Les landes, bois, friches ont ainsi progressé d'environ 3 000 ha entre 2006 et 2010.

Durant cette période, les surfaces artificialisées ont gagné 22 000 ha (+ 1,7 % par an). Cette croissance se fait surtout au détriment des surfaces cultivées et des prairies, avec un solde net au profit de l'artificialisation d'un peu plus de 14 000 ha sur l'ensemble de la période. Près de 8 000 ha, venant de l'espace naturel, ont également rejoint l'espace artificialisé.

## Une artificialisation au détriment des prairies

Sur les 4 dernières années, la déprise agricole se ralentit légèrement. Entre 1993 et 1999, les surfaces agricoles bretonnes perdent 8 100 ha par an puis entre 2000 et 2004, le déficit annuel s'élève à 10 400 ha. Enfin, depuis 2006, chaque année, 6 200 ha quittent l'espace agricole.

Les sols toujours en herbe prennent de moins en moins de place en Bretagne. Leur emprise a diminué de 17 % en 4 ans. Plusieurs facteurs expliquent ce constat. La conjoncture favorable des trois dernières années sur les cours des céréales, et du blé en particulier, ont incité les agriculteurs à accroître leur surfaces arables. Entre 2006 et 2010, 40 900 ha de surfaces toujours en herbe (STH) ont ainsi été reconvertis en cultures végétales. Par ailleurs, la baisse du nombre d'exploitations (- 4 % par an entre 2000 et 2007), en particulier dans la filiè-

## Espaces agricoles en Bretagne : perte de 25 000 ha entre 2006 et 2010

Entre 2006 et 2010, 4 % du territoire a changé de statut d'occupation du sol en Bretagne. Les espaces naturels mais surtout artificialisés ont gagné du terrain au détriment des espaces agricoles.

**Espaces agricoles** : cultures, surfaces toujours en herbe, prairies... : - 25 000 ha

**Espaces naturels** : bois, forêts, landes, zones humides... : + 3 000 ha



11 000 ha



14 000 ha



8 000 ha

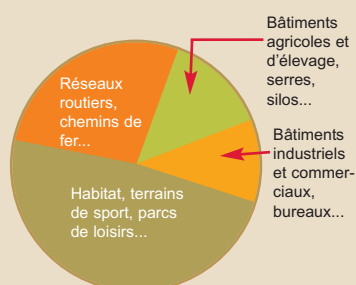
**Espaces artificialisés** : bâti, routes, parkings... : + 22 000 ha

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes Teruti-Lucas 2006 et 2010



## La moitié des sols artificialisés sont destinés à l'habitat, sport ou loisir

La répartition de l'usage des 341 250 ha artificialisés en Bretagne et en 2010



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquête Teruti-Lucas 2010

re laitière, accélère la reconversion de ces espaces. Suivant la nature des sols et les secteurs géographiques, ces surfaces toujours en herbe sont soit délaissées et partent ainsi en friches, soit reboisées. Entre 2006 et 2010, 17 000 ha de STH sont ainsi sortis de l'espace agricole.

Sur les 4 dernières années, les surfaces cultivées sont restées à peu près constantes sur la région. Ce maintien est dû à la fois au transfert d'un hectare sur six de STH en culture arable mais également à la disparition des jachères. Cette disposition a été mise en place lors de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) en 2006.

## Un rythme d'artificialisation différent selon les départements

En Bretagne, la proportion des sols artificialisés sur les territoires départementaux est relativement homogène. En revanche, les départements se distinguent pour les deux autres types d'occupation : surfaces cultivées et zones naturelles. L'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor mobilisent une plus grande partie de leur territoire pour les cultures (entre 55 % et 60 %), alors que le Finistère et le Morbihan n'en consacrent qu'une petite moitié. En revanche, les surfaces naturelles (landes, friches, forêts et zones humides) sont plus importantes dans ces deux derniers départements. En particulier, les haies et les talus sont plus développés dans le Finistère et le Morbihan.

Entre 2006 et 2010, la superficie des sols cultivés est restée stable dans trois départements. Seul le Finistère enregistre une hausse significative, notamment en raison de la restauration des landes. A l'opposé, les surfaces toujours en herbe chutent sur l'ensemble de la région. Le recul est plus accentué en Ille-et-Vilaine et

dans le Finistère que dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor.

Plus de huit hectares sur dix, ayant perdu leur statut agricole entre 2006 et 2010, partent à l'artificialisation en Ille-et-Vilaine, comme dans les Côtes-d'Armor. Dans les deux autres départements, c'est à peine trois hectares sur dix qui vont vers l'urbanisation. Les sept hectares restants retournent ainsi à l'espace naturel qui s'accroît dans le Morbihan et le Finistère : bois, forêts mais aussi embroussaillage et enrichissement.

Sur l'ensemble de la région et plus particulièrement en Ille-et-Vilaine, le développement des habitats et des routes a accentué la pression foncière. Selon la Société Bretonne d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SBAFER), 40 % des terres agricoles libres ont été vendues à des non agriculteurs dans ce département, contre 30 % observés en moyenne régionale.

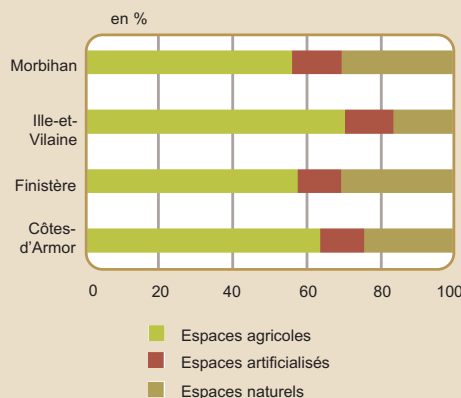
Entre 2006 et 2010, la progression des surfaces artificialisées est significative dans les quatre départements. Elle est cependant plus forte dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine.

La diminution de l'ensemble des surfaces agricoles se fait à un rythme presque trois fois plus rapide dans les zones urbaines de plus de 2 000 habitants que dans les zones rurales (respectivement - 2,8 % et - 1,1 %). La perte enregistrée en 4 ans est de 15 000 ha en espace rural, et de 10 000 ha en espace urbain. En contrepartie, l'emprise de nouvelles surfaces artificialisées est significative sur le littoral sud du Morbihan (Vannes et Auray), sur le littoral nord (Trégor, Dinan) et dans les pays de Rennes, Fougères, Morlaix ainsi qu'en Cornouailles.

**Davantage d'espaces naturels dans le Finistère et le Morbihan.**

## En Ille-et-Vilaine, l'espace agricole mobilise plus de surface

La répartition de l'occupation du sol dans les départements bretons en 2010



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquête Teruti-Lucas 2010



## Le dynamisme démographique va de pair avec la pression foncière

La Bretagne affiche une croissance de sa population plus rapide que celle observée au niveau national. En 2010, la région compte 3 195 300 habitants, selon les premières estimations de l'Insee, soit une hausse de 3,3 % depuis 2006. Dans le même temps, les surfaces artificialisées se sont accrues à un rythme deux fois plus rapide (+ 6,9 %).

Sur une période de 10 ans, la surface moyenne artificialisée par habitant est passée de 975 m<sup>2</sup> en 1999, à 1 031 m<sup>2</sup> en 2006, pour atteindre 1 067 m<sup>2</sup> par habitant en 2010. Selon les dernières projections démographiques de l'INSEE, la région compterait 3 674 000 habitants en 2030 ; ce qui porte à + 17 % l'accroissement de la population bretonne entre 2007 et 2030. Avec un rythme d'artificialisation deux fois plus rapide que celui de la population, 112 000 ha supplémentaires devraient être artificialisés, d'ici 2030, soit un apport de 5 600 ha par an. Si la proportion actuelle des deux-tiers de foncier d'origine agricole est maintenue, 3 700 ha seraient alors absorbés par l'espace artificialisé, chaque année.

La question foncière est une des préoccupations fortes du Plan Agro Alimentaire Régional (PAAR) piloté par le Préfet de région en 2011. Il préconise un ralentissement des pertes agricoles vers l'urbanisation, de 30 % sur les 5 prochaines années. Dans cette hypothèse, en 2015, la surface totale artificialisée en Bretagne atteindrait 345 000 ha avec un apport annuel de 2 600 hectares agricoles.

Voir aussi l'étude du laboratoire Costel,

réalisée par interpétation d'images satellitaires Landsat,

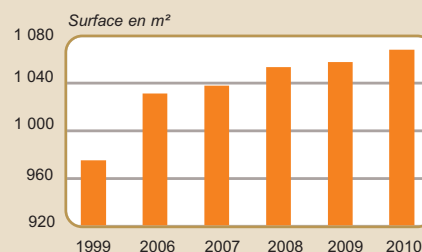
en Juillet 2010.

« La Bretagne a doublé ses surfaces artificialisées en 20 ans. »

<http://www.univ-rennes2.fr/costel>

## En 10 ans, la surface artificialisée par habitant a progressé de 10 %

Evolution de la surface artificialisée par habitant, en Bretagne



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes Teruti-Lucas et Insee - Recensements de la population 1999 et 2008, estimations de population 2009 et 2010.

## Sols artificialisés en Bretagne : 12 % en 2010

Part du territoire régional en %	Sols artificialisés	Sols cultivés
Ile-de-France	21	50
Nord-Pas-de-Calais	17	70
Alsace	13	43
<b>Bretagne</b>	<b>12</b>	<b>62</b>
Haute-Normandie	12	66
Pays de la Loire	11	69
Poitou-Charentes	10	68
Rhône-Alpes	10	35
Basse-Normandie	9	74
Aquitaine	9	38
Picardie	9	69
Centre	8	61
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8	22
Lorraine	8	51
Franche-Comté	7	43
Languedoc-Roussillon	7	30
Midi-Pyrénées	7	52
Limousin	7	50
Bourgogne	7	58
Auvergne	7	58
Champagne-Ardenne	6	62
Corse	4	13
<b>France métropolitaine</b>	<b>9</b>	<b>51</b>

Source : Agreste DRAAF Bretagne - Enquête Teruti-Lucas 2010

## Méthodologie

L'enquête européenne Teruti-Lucas s'intéresse à l'occupation du territoire métropolitain et permet de suivre l'évolution des différentes catégories d'occupation et d'usage du sol. Cette enquête par sondage est réalisée à partir d'un maillage du territoire de 6 km sur 6 km, au sein duquel 10 points équidistants sont observés. Elle est menée par les services statistiques du ministère de l'agriculture. Elle associe des photographies aériennes et les relevés sur le terrain.

En Bretagne, 15 393 points sont ainsi enquêtés chaque année, représentant environ 178 ha. Pour chacun d'entre eux, l'enquêteur précise à la fois l'occupation physique et l'usage fonctionnel, constatés sur le terrain. Un nouvel échantillon a été constitué en 2005. Il est basé sur le géoréférencement des points qui permet une localisation plus précise.

### Pour en savoir plus

Agreste Primeur n° 260 - Avril 2011

L'utilisation du territoire en 2010 : Les paysages agricoles dominent toujours le territoire français

[http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_primeur260.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur260.pdf)